

ANNEXE 2

Mettre en place des actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) dans le cadre du projet de recherche

❖ De la communication autour d'un projet de recherche... à de véritables actions de médiation scientifique

Les unités de recherche sont invitées à valoriser leurs travaux de recherche et les résultats obtenus auprès d'un large public (grand public, scolaires, enseignants, associations, collectivités, cibles professionnelles, médias...). Pour que l'on parle d'un dialogue science société au travers d'actions de médiation scientifique, **il ne s'agit plus alors de simple communication**, mais de formes d'interactions et de transmission de connaissance plus particulières. Elles permettent notamment de :

- éveiller les curiosités et donner l'envie de connaître, de s'interroger
- partager et rendre accessibles les connaissances scientifiques, informer sur les avancées, scientifiques, promouvoir les résultats scientifiques, convier le public à regarder et comprendre la science en train de se faire, lui permettre de mieux appréhender le propre de la démarche scientifique
- développer l'esprit critique
- valoriser les métiers scientifiques, susciter des vocations.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de **la stratégie régionale* de diffusion de la culture scientifique technique et industrielle portée par la Région au titre de sa compétence à appuyer les initiatives dans ce domaine.**

C'est pourquoi un complément de subvention allant jusqu'à 10 000 euros peut être octroyé aux porteurs de projets qui souhaitent engager des actions de médiation scientifique si leur projet de recherche est retenu par la Région, comme le prévoit le cadre d'intervention actuel de l'APR IR.

*stratégie adoptée le 28 juin 2018 par l'assemblée du Conseil régional, à retrouver en ligne sur le site de la Région et Echosciences

❖ Des actions de médiation en cohérence avec la stratégie SAPS de votre établissement

Quelque soit leur forme et leur récurrence, les actions de vulgarisation mises en place dans le cadre d'un projet de recherche s'inscrivent dans les missions des structures de recherche académique.

- **La médiation scientifique est un des piliers du paradigme SAPS (Science avec et pour la société)** inscrit au cœur de la Loi de Programmation de la recherche.
- **Des appuis internes peuvent être recherchés** lors de la conception et réalisation d'actions de médiation à l'initiative d'équipes de recherche, d'un porteur de projet de recherche, y compris via des actions de formation et des temps de montée en compétences ou de partage entre pairs sur les pratiques de médiation scientifique.

❖ Quelles actions pour quel(s) public(s) et quels impacts ?

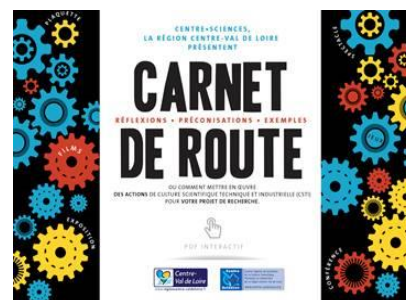
- Afin de diversifier les publics cibles et permettre une meilleure égalité d'accès à la culture scientifique dans les territoires, il est recommandé de **veiller à toucher plus spécifiquement les publics dits éloignés** (sur le plan géographique, socio-culturel...).
- Pour rappel, les colloques, conférences et publications strictement scientifiques et/ou destinés à des professionnels, en dépit de leur intérêt, ne correspondent pas à des actions de diffusion de la CSTI auprès du grand public et ne seront pas finançables ici par le complément de subvention régionale.
- **Les formes, les modalités d'actions de CSTI peuvent être très diverses** et doivent s'adapter au mieux en fonction de la thématique et du public visé. Certains thèmes de

recherche plus sociétaux s'adresseront à un grand public dans des formats type conférences interactives, d'autres thèmes plus expérimentaux ou pédagogiques seront plus accessibles à un public collège ou lycée. Il s'agit aussi d'en maximiser l'impact et de capitaliser en cas de création de ressources, d'assurer la diffusion des supports, les relais, etc.

- **Exemples d'interventions événementielles in situ ou hors les murs** : visites de laboratoires, sorties terrain, conférences interactives de différents formes (débats, cafés des sciences, etc.), interventions diverses auprès de scolaires, animations pédao-ludiques, animations spécifiques lors de manifestations diverses préexistantes, représentation théâtralisée, etc. Un ou des supports d'animation se révéleront certainement nécessaires pour ces animations.
- **Exemples de supports de médiation pouvant être développés** : jeux, dispositif expérimental, manipulations, réalisations audiovisuelles, outils pédagogiques, panneaux, éditions diverses, etc. Il est impératif de **penser la diffusion en parallèle !**

❖ **Être conseillé et accompagné dans la conception comme dans la réalisation des actions de médiation**

- Retrouvez en ligne les idées et conseils du Carnet de route CSTI du chercheur, sous www.centre-sciences.org/Evenements/Recherche
- Conseils de 1^{er} niveau et-ou prestation d'accompagnement de l'association Centre.Sciences, centre de ressources animateur du réseau régional d'acteurs de la CSTI : contact@centre-sciences.fr
- **S'appuyer sur des professionnels de la médiation scientifique**, externaliser l'ingénierie et la réalisation des actions
Différents types d'acteurs en région peuvent accompagner les porteurs de projets de recherche dans l'élaboration et la co-construction d'actions de CSTI selon leurs besoins. Il est recommandé de les contacter le plus tôt possible. Des contacts utiles sont disponibles via l'annuaire du réseau des acteurs en région de la médiation scientifique : <https://www.centre-sciences.org/reseau-regional-et-annuaire/annuaire>
- **S'appuyer sur les collègues référents SAPS ou CSTI des établissements***



Contacts entrants et actuels référents SAPS ou CSTI des principaux établissements de recherche en Centre-Val de Loire :

BRGM : Agnès NOEL, Chargée de médiation scientifique / ag.noel@brgm.fr
CNRS : Florence ROYER, responsable communication / florence.royer@dr8.cnrs.fr
INRAE : Marine STEINMANN, chargée de communication marine.steinmann@inrae.fr
INSA : Gaël GAUTHIER, Directeur de la recherche et valorisation gael.gauthier@insa-cvl.fr
 & Maxime BAVENCOFFE référent SAPS maxime.bavencoffe@insa-cvl.fr
INSERM : Pierre DA SILVA, Responsable Information, communication et culture scientifique / pierre.da-silva@inserm.fr et Jean-Michel ESCOFFRE référent SAPS jean-michel.escoffre@inserm.fr
Université d'Orléans : Geneviève GUETEMME, Chargée de mission SAPS / genevieve.guetemme@univ-orleans.fr
Université de Tours : Pôle SAPS saps@univ-tours.fr

Renseignements complémentaires auprès de la Région sur le Volet CSTI de l'APR IR et conseils amont pour remplir la page Volet « Actions de CSTI envisagées » du formulaire de candidature : Claire GIRARD-RODARY, Chargée de mission Enseignement supérieur, Recherche et CSTI : claire.girard-rodary@centrevalde Loire.fr

- **De l'intention à la réalisation d'actions de diffusion de la CSTI : mémento des bonnes pratiques**

Pour favoriser la réussite des actions de CSTI, il est conseillé de d'**identifier une personne ressource dans la dynamique du projet de recherche pour piloter le volet de médiation scientifique associé au projet.**

Associer les éventuelles personnes ressources au sein des organismes de recherche concernés (ex : chargé de communication, chargé de la CSTI; référent SAPS) ; Intégrer dès le départ les objectifs et modalités des actions de CSTI liées au projet de recherche

Penser à impliquer le ou les partenaires socio-économique(s) du projet de recherche
Se questionner sur les publics visés en fonction de la thématique et de l'intérêt : jeunes, dans le cadre scolaire ou de l'éducation informelle, grand public, publics dits éloignés (géographiquement, sur un plan socio-culturel, voire des publics « empêchés »)

S'appuyer sur les ressources existantes (film, ouvrages, etc.)
Utiliser les dispositifs déjà existants comme des cycles de conférences (Mardis de la science, Université du Temps Libre...), des manifestations de culture scientifique (Fête de la Science, Nuit des étoiles, Journées du Patrimoine, Semaine de l'Industrie, Semaine du Développement durable...), des lieux de CSTI (musées...) ; des événements jeune public (Rencontres Jeunes Chercheurs, Salon du vendômois, Salon des jeunes inventeurs...)

Déterminer les formes de médiation envisagées/souhaitées en fonction du public visé
Rechercher des formes de médiation qui peuvent être reproduites, des supports pouvant être réutilisés et itinérer le cas échéant afin d'amplifier l'impact de l'action et de capitaliser sur ce qui est produit

Solliciter bien en amont les potentiels prestataires extérieurs (associations de culture scientifique et médiateurs indépendants, professionnels type graphiste, maquettiste, audiovisuels, du monde du théâtre, formateurs...) ;
Bien positionner les différentes actions sur les 2 ou 3 ans du projet, sachant que les actions de CSTI peuvent s'envisager à partir du moment où le projet de recherche a débuté, ou durant sa réalisation ou encore à la fin lorsqu'il y a notamment des résultats sur lesquels communiquer ;

Etablir le rétro planning des différentes étapes, interventions, réalisations, formations, réservations, etc., en anticipant suffisamment (temps d'échanges, réunions, temps de préparation, de conception, etc.) en fonction des moyens humains et des délais des prestataires ;
Budgétiser les prestations, les déplacements, etc. Les coûts peuvent être très importants selon les typologies d'actions et tout n'est pas réalisable, il faut donc prioriser les actions et effectuer des choix ;

Ne pas oublier la communication, pour faire connaître les actions, faire venir, donner à voir et à entendre (sans oublier le relais sur le portail dédié à la CSTI Echosciences Centre-Val de Loire) ;
Inviter / informer les cofinanceurs, les partenaires, les institutionnels dont des élus locaux.